

## La place des noms d'auteurs africains dans le discours de Macron du 20 mars 2018

### The place of the names of african authors in macron's speech of march 20, 2018

Olivier-serge Candau  
oscandau@espe-guadeloupe.fr

Reçu le: 23/10/2020, Accepté le: 26 /12/2020, Publié le: 31/12/2020

---

#### Résumé

Cet article a pour objet l'étude de la mention des auteurs subsahariens dans le discours d'Emmanuel Macron de 2018 à Paris. Ces références ont un réel poids dans l'argumentaire du président à la fois parce qu'elles lui confèrent une certaine autorité intellectuelle et parce qu'elles participent à la diffusion d'une certaine vision de la francophonie. C'est cette représentation sous-jacente de la francophonie en Afrique subsaharienne que l'on s'attachera à décrire en mobilisant les outils de l'analyse sémantique et de l'analyse du discours.

**Mots-clés** : Afrique subsaharienne, discours, francophonie, Macron, politique linguistique

#### Abstract

This article aims to explore the references to authors from Sub-Saharan Africa in President Macron's 2018 speech in Paris. The references to these authors are used to support the president's speech by legitimizing it through the authority of those cited. In this paper we ask to what extent the recourse to these authors bolsters the representation of Francophonie and bring to light what is said and what is unsaid about it thanks to discoursis analysis and semantic analysis.

**Key-words**: Sub-Saharan Africa, speech, Francophonie, Macron, linguistic policy

Le 20 mars 2018, le président de la République française, Emmanuel Macron, présente un discours relatif à la politique culturelle et linguistique nationale et internationale devant l'Académie française à l'Institut de France. Il s'agit bien sûr de présenter les stratégies d'enseignement du français dans l'espace francophone, mais plus profondément, après le malaise ressenti lors du discours du 29 novembre 2017 à Ougadougou au Burkina-Faso, de rappeler le lien indéfectible du français avec les autres langues du monde. La mention des noms d'auteurs subsahariens dans l'allocution du président Macron se caractérise par un mode de construction original, qui met en jeu une certaine représentation de l'Afrique et de la francophonie<sup>1</sup>, dont il

---

<sup>1</sup> On a coutume de distinguer la francophonie avec une minuscule pour désigner l'ensemble des populations dont la langue française est officielle ou d'usage, et la Francophonie avec une

convient de mettre en lumière tout l'implicite. L'étude de cette allocution invite d'une part à inscrire l'exemple des noms d'auteurs subsahariens<sup>2</sup> dans un champ théorique particulier (au croisement de l'analyse politique et linguistique) avant d'exposer les outils requis pour en conduire l'analyse.

Dans cette partie dédiée à l'arrière-fonds théorique auquel cette étude s'adosse, on met d'abord en lumière le déplacement de l'intérêt de l'exemple comme un objet rhétorique vers son traitement discursif dans la recherche contemporaine. On s'intéresse ensuite à l'apport de l'analyse du discours dans le traitement de l'exemple qui le définit comme un objet de discours en soi. Enfin, on s'attache à la présentation de la méthodologie retenue pour appréhender le traitement de l'exemple dans le discours de Macron.

Le traitement de l'exemple et de son pouvoir argumentatif appartient d'abord à la rhétorique avant d'être mobilisé à nouveau par l'analyse du discours. En effet, le discours rhétorique qui concerne avant tout l'usage de la parole devant un auditoire afin d'obtenir l'adhésion de ce dernier à l'ensemble de l'argumentaire présenté (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1970/1976, p. 7) s'appuie en partie sur l'exemple. Ce dernier assume plusieurs fonctions au sein de l'argumentation (Jeanmart, 2011 ; Danblon, Ferry, Nicolas et Sans, 2014). On peut en admettre au moins trois qui révèlent la tension entre :

- le concret et l'abstrait. L'exemple, souvent mieux connu et plus facilement compréhensible que l'argument auquel il s'adosse, joue un rôle crucial dans la mesure où il éclaire la portée abstraite du raisonnement ;
- le particulier et le général. Alors même que sa portée argumentative est limitée, il autorise momentanément le passage de l'unique au générique ;
- une valeur illustrative et démonstrative. Lorsqu'il s'utilise seul (dans un raisonnement inductif), il a valeur démonstrative et lorsqu'il relève de l'enthymème (dans un raisonnement déductif), il prend une valeur illustrative.

L'exemple s'impose ainsi par sa force et par l'autorité dont il fait preuve grâce à :

- sa portée générale. L'exemple tire sa force de sa capacité à faire adhérer à une représentation du monde qu'elle soit déjà reconnue comme telle ou au contraire qu'elle s'oppose à cette même représentation (ce qui en renforce alors la dimension argumentative) ;
- son autorité morale. L'exemple marque alors un aboutissement de la progression argumentative en présentant l'illustration de la règle énoncée ;
- sa valeur esthétique. La qualité formelle de l'exemple lui confère toute sa force.

---

majuscule pour renvoyer aux diverses institutions qui ressortissent aux organes institutionnels de concertation ayant le français pour partage et objet d'échanges.

<sup>2</sup> L'étude des noms d'auteurs subsahariens n'est qu'un exemple parmi d'autres de la mention des écrivains francophones relevant d'autres sphères du monde dans le discours d'Emmanuel Macron (en l'occurrence celui prononcé devant l'Institut de France).

Les recherches menées sur le rôle de l'exemple dans l'argumentation ne se limitent plus au seul champ de la rhétorique et s'inscrivent désormais aussi dans l'analyse du discours (Steluța Coculescu, 2014). Comment expliquer l'intérêt de l'analyse du discours pour les techniques de la rhétorique ? Quel est l'apport de l'analyse du discours dans l'étude de la portée argumentative de l'exemple ? Loin de rendre compte de façon exhaustive de ces questions, nous nous contenterons de souligner quelques points utiles au développement de notre étude. On retient notamment deux pistes eu égard aux deux questions posées :

- d'une part la volonté de l'analyse du discours d'afficher la singularité du texte (qu'il soit oral ou écrit) comme un objet d'étude à part entière (Charaudeau et Maingueneau, 2002). La rhétorique est critiquée parce qu'elle ne reconnaît pas suffisamment l'originalité du discours au détriment de modèles préexistants au regard desquels elle évalue la pertinence du texte étudié (Eisenhart et Johnstone, 2012). À ce titre, l'analyse du discours recourt à une approche méthodologique variée qui a le souci de faire émerger la dynamique et la spécificité du discours analysé, et qui emprunte autant à la linguistique (linguistique interactionnelle, pragmatique et sociolinguistique) qu'à l'étude littéraire ou à la sociologie. L'analyse du discours pose donc le postulat que tout discours se construit au gré des interactions. Sans réelle matière propre la rhétorique emprunte son matériau à la linguistique (elle recourt à la grammaire) et évalue la qualité de ses arguments grâce à sa connaissance du public (elle fait preuve de psychologie) pour faire adhérer l'auditoire. L'approche rhétorique accorde une certaine attention au contexte, puisque le discours s'efforce de s'inscrire dans la mémoire de celui qui le prononce et de celui qui l'écoute. Plus nettement encore, l'analyse du discours s'adosse entièrement au contexte, puisqu'elle vise à faire émerger les conditions mêmes de production du discours (Charaudeau et Maingueneau, 2002). Le contexte n'est plus simplement la finalité du discours, comme le présuppose la rhétorique, mais le lieu même de son origine, comme l'affirme l'analyse du discours ;

- d'autre part, l'exemple est une forme privilégiée d'expression de l'auteur du discours (tant par sa singularité que par la force de son exemplarité) qui intéresse particulièrement l'analyse du discours. L'exemple argumentatif est à ce titre le lieu de l'expression d'une subjectivité (Kerbrat-Orrechioni, 1980) qui dénote autant l'inscription de la parole dans un espace donné (subjectivité déictique), que la façon dont l'auteur appréhende ce sur quoi il discourt (subjectivité modale-aspectuelle), que les valeurs éthiques qu'il manifeste (subjectivité rhétorique). Steluța Coculescu (2014, p. 87) revient ainsi sur la mise en scène de l'exemple en rhétorique dans les termes mêmes de l'analyse du discours :

*La mise en scène de l'exemple rhétorique passe par trois moments : dans un premier temps, l'accent est mis sur la subjectivité de l'orateur qui choisit de présenter l'exemple qu'il estime le plus efficace ; ensuite, sur l'intersubjectivité, car l'orateur et l'auditoire subissent les*

*mêmes effets et émotions provoquées par le récit ; et en troisième lieu, l'accent est mis sur le consensus final, qui suppose l'harmonisation des positions. Dans ce jeu de la controverse, conduisant du dissensus au consensus, l'orateur se propose en fait de gérer la problématique de la différence et de l'identité : de diminuer les écarts entre les idéologies, pour réaliser une identité d'opinions.*

Avec l'analyse du discours l'exemple devient désormais un objet de discours en soi. Il faut donc examiner ici ce que ce champ théorique apporte à l'étude de l'exemple et à sa portée argumentative. L'exemple dans la mesure où il « est constitué de segments verbaux qui, dans un texte ou une conversation, renvoie[nt] à ce dont il est question » (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 406) constitue le lieu privilégié dans un argumentaire à la fois d'une « schématisation de la pensée » (*ibid.*, p. 406) puisqu'il l'illustre et d'un enrichissement (*ibid.*, p. 406) puisqu'il apporte un éclairage particulier à l'argument sur lequel il s'appuie. Si l'exemple n'a pas de sens en lui-même, il le souligne clairement. L'exemple se fait donc objet de discours en articulant la portée générale du raisonnement (valeur générale de l'argument) à l'orientation personnelle exprimée dans le choix de l'exemple (inscription de la subjectivité de l'auteur). L'analyse de l'objet discursif s'affine avec certains chercheurs, qui préconisent désormais de parler de « lieu discursif » (Krieg-Planque, 2006). Là encore on peut admettre aisément que l'exemple est bien un « lieu discursif » en soi dans la mesure où il répond à une série de critères d'ordre :

- linguistique. L'analyse du discours s'intéresse particulièrement à la forme de ces lieux discursifs qui tissent des liens particuliers entre le lexique d'une part et la syntaxe d'autre part (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p.41-45 ; Krieg-Planque, 2019). On constate en effet un intérêt particulier pour l'étude de la formation et des variations que subit le lieu discursif dans un texte (dimension morphologique), le sens qu'il prend en situation (dimension sémantique) et la relation aux autres éléments du discours (dimension syntaxique). À ce titre, l'exemple a d'autant plus de force qu'il illustre en un cas particulier une argumentation à portée générale ;

- énonciatif. L'analyse du discours se préoccupe de la façon dont le locuteur inscrit sa présence et fait entendre d'autres voix que la sienne dans le texte (Maury-Rouan, Vion et Bertrand, 2007 ; Maingueneau, 2016). L'exemple ressortit pleinement à l'étude de la polyphonie dans la mesure où les marqueurs du discours de l'autre sont doubles. D'une part, il impose à l'auditeur une certaine stratégie de déchiffrement de son interprétation (par la connaissance du contexte auquel il fait référence et par le cotexte dans lequel il est utilisé). D'autre part, il lui offre suffisamment de liberté pour engager une lecture différente (rien n'empêche que l'exemple utilisé dépasse le simple argument auquel il se réfère). Avec l'exemple se construit ainsi un espace sémantique incertain, marqué à la fois

par une certaine complétude (l'exemple rend concret un argument abstrait) et une certaine incomplétude sémantique (la confrontation de l'argument à l'exemple n'épuise ni le sens de l'un ni celui de l'autre), qui ouvre la possibilité au locuteur d'actualiser par sa propre interprétation ce qui n'est pas exprimé explicitement (Krieg-Planque, 2010).

Il convient finalement de présenter la méthodologie retenue pour analyser le rôle des exemples dans le discours du président Macron. Elle se manifeste par le croisement des théories de l'argumentation (relevant de la rhétorique) et de la sémantique (relevant de l'analyse du discours) comme souvent dans l'étude des discours qui mêlent politique et francophonie (Provenzano, 2017 et 2018). La démarche d'analyse retenue s'appuie particulièrement sur les choix de dénomination retenus dans le discours qui renvoient autant à certaines figures emblématiques qu'à certains discours politiques en matière de francophonie (Erfurt, 2018). La mention des auteurs subsahariens dans le discours du président relève bien d'une stratégie rhétorique de l'exemple à laquelle l'analyse du discours apporte un éclairage particulier. Tous les auteurs cités seront mis en perspective les uns par rapport aux autres et couplés de surcroît avec le discours sur la francophonie. Notre travail vise ainsi à repérer les convergences entre les auteurs cités et à comprendre leur interaction pour estimer dans quelle mesure ils participent à une certaine vision de la diffusion du français dans le monde.

L'exposé de ces principes théoriques et méthodologiques invite finalement à envisager le traitement de l'exemple sous un angle problématique. Le traitement des occurrences d'auteurs subsahariens dans le discours d'Emmanuel Macron permet de les appréhender comme un lieu de discours<sup>3</sup> qui renvoie à l'expression de trois formes particulières. La première évoque le *lieu du discours* (où Emmanuel Macron prend la parole qu'il s'agisse de l'Institut de France ou dans le discours précédent de Ouagdoukou auquel il fait référence), la deuxième le *lieu dans le discours* (le territoire intellectuel africain mentionné explicitement), la troisième le *lieu de discours* (le territoire intellectuel africain construit implicitement au fil du discours).

## **1<sup>RE</sup> PARTIE. LIEU ET DISCOURS : DES CONCEPTS EN TENSION**

Dans cette première partie, nous indiquerons, pour en faciliter la compréhension tout au long de la lecture, les deux concepts de « lieu » et de « discours », qui conduisent successivement à traiter le *lieu du discours*, le *lieu dans le discours* et le *lieu de discours*.

Dans le premier discours tenu à Ouagdoukou auquel il sera fait référence dans celui tenu à l'Institut de France à Paris, l'Afrique est le *lieu du discours*, c'est-à-dire

---

<sup>3</sup> Nous préférons retenir ici l'expression de « lieu de discours » plutôt que de « lieu discursif » (Krieg-Planque, 2006) simplement pour faire émerger clairement la notion de « lieu » et de « discours » dont le croisement tout au long de l'étude éclaire à notre avis largement la représentation de la francophonie dans le discours d'Emmanuel Macron.

l'endroit où Emmanuel Macron a fait le choix de venir s'exprimer. Prononcé devant le chef d'état Roch Marc Christian Kaboré et une assemblée d'étudiants burkinabés, ce discours vise à présenter ce que devrait être la politique française vis-à-vis de l'Afrique durant son mandat. Emmanuel Macron y développe une certaine vision de la francophonie dont on retiendra en particulier trois points :

- l'héritage de la langue française en Afrique qu'il s'agit désormais de faire rayonner ;

- la sollicitation de l'Académie française pour la constitution d'un dictionnaire de la francophonie ;

- l'invitation adressée à Alain Mabanckou à « contribuer aux travaux de réflexion » et à s'« engager autour de la langue française et de la Francophonie ».

Le discours de Ouagadougou ignore la question même de la littérature francophone, à l'exception de quelques rares mentions d'auteurs. Les trois écrivains sollicités dans le discours le sont d'ailleurs dans le cadre de fonctions qui s'éloignent de la question même de la littérature seule. Sont évoqués : Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Leïla Slimani, représentante personnelle du chef de l'État français pour la Francophonie, et Alain Mabanckou, titulaire d'une chaire au Collège de France. À y regarder de plus près, on s'aperçoit pourtant que l'histoire personnelle de chacun noue un lien particulier avec la francophonie. Le roman familial est chevillé à l'histoire d'un pays francophile (la Russie) ou francophone (le Maroc et la République du Congo). Plus largement, l'expression de l'Afrique comme *lieu du discours* s'entend comme un espace d'expression française privilégié. Le continent africain apparaît comme un foyer majeur de la francophonie à la fois par son histoire ancienne (l'héritage colonial) et contemporaine (l'importance de sa démographie). Il s'agit ainsi d'un territoire partiellement francophone au même titre que d'autres, sans qu'aucune mention précise ne soit faite de son patrimoine artistique, culturel et littéraire. Sur le plan linguistique, l'évocation des variétés de français en Afrique s'avère embryonnaire comme le suggère l'emploi générique du français (« le français d'Afrique ») englobé dans un hyperonyme (« ce français au pluriel ») regroupant des parlers divers (« le français d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique »).

Dans le discours de Paris, l'Afrique devient pleinement un *lieu dans le discours*, au sens où l'espace francophone africain est désormais désigné comme tel dans l'allocation. Le continent africain devient un objet du discours sur la francophonie. À la différence du premier discours, le second sollicite désormais le patrimoine artistique, culturel et littéraire de l'Afrique francophone. À ce titre, une nouvelle définition de la francophonie émerge au fil du discours. Elle ne désigne plus simplement l'ensemble des territoires plus ou moins éloignés dans lesquels on parle le français, mais l'ensemble de ceux dans lesquels le français joue un rôle essentiel. La variété des mentions d'auteurs subsahariens (du Sénégal jusqu'au Burundi en passant par le Tchad) rend justice pour le coup à la richesse de la production littéraire

africaine. L'expression d'Afrique comme un *lieu dans le discours* impose donc un changement de point de vue radical. L'Afrique et la France sont désormais étroitement dépendantes l'une de l'autre. La relation entre les deux territoires s'envisage désormais du point de vue de la langue. Le discours de Paris déplace le centre de gravité de la francophonie. La France ne constitue plus l'exemple le plus évident d'illustration de la langue française dont elle serait la garante universelle. Elle devient, au même titre que l'Afrique un espace périphérique parmi d'autres, au centre duquel gravite l'objet sans cesse remodelé de la langue et de ses ressources :

*Ce qu'on appelle francophonie aujourd'hui ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie de la France laquelle en serait le centre, c'est la langue française elle-même qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples où elle a fait souche dans sa variété étourdissante.*

D'une allocution à l'autre, l'Afrique devient enfin un *lieu de discours*. Emmanuel Macron puise dans la toponymie de l'Afrique qui constitue la référence attendue dans les discours rattachés à la francophonie (Canut, 2010). La référence majeure à l'Afrique, d'abord imposée dans le premier (*lieu du discours*) puis choisie dans le second (*lieu dans le discours*), constitue en soi une argumentation. Emmanuel Macron puise la majorité des références artistiques, culturelles et littéraires dans le vivier africain des auteurs primés pour s'assurer de l'adhésion de son auditoire. La distribution des occurrences dans le discours du président est en outre conforme à la répartition des locuteurs francophones dans le monde, comme l'indique le tableau ci-dessous :

États membres de l'O.I.F.		
Continent mentionné dans le discours d'Emmanuel Macron	État mentionné dans le discours d'Emmanuel Macron	
	État	Auteur cité
Afrique	Algérie	Assia Djebar
	Burundi	Gaël Faye
	Côte d'Ivoire	Ahmadou Kourouma
	Égypte	Boutros Boutros-Ghali
	Maroc	Leïla Slimani
		Driss Chraïbi
		Mahi Binebine
	Mali	Hampâté Bâ
	Sénégal	Fatou Diome
Mohamed Mbougar-Sarr		
Tchad	Nimrod	
Océan Indien	Comores	Ali Zamir
	Maurice	Natacha Appanah
Amérique		
Nord	Québec	Gaston Miron
Antilles	Guadeloupe	Maryse Condé
	Haïti	Dany Lafferrière
	Martinique	Aimé Césaire
Édouard Glissant		
Asie	Chine	François Cheng
Europe	Allemagne	Heinrich Heine
	France	Colette
		Noël Corbin
		Du Bellay
		Dumas
		Flaubert
		Giono
		Victor Hugo
		Louise Labé
		Maupassant
		Pierre Michon
		Éric Orsenna
		Racine
	Jean Rouaud	
	Stendhal	
	Grèce	Castoriadis
Italie	Leonardo Sciascia	
République tchèque	Milan Kundera	
Russie	Tourgueniev	
	Isaac Babel	
Moyen-Orient	Liban	Salah Stétié

Tableau 1. Mention des auteurs dans le discours d'Emmanuel Macron

À la lumière du tableau, émergent plusieurs éléments d'analyse suivants. Parmi les cinquante-quatre États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F.)<sup>4</sup>, plus de la moitié se trouvent en Afrique (territoires insulaires compris). Ceci explique que dans le discours de Paris la moitié des références renvoie à l'Afrique (incluant le Maghreb et les Comores), un quart aux territoires insulaires (des Antilles et de l'océan Indien) et un autre au reste du monde (Amérique du Nord, Asie et Europe). Il est clair que la mention des auteurs et des artistes africains dans le discours de Paris ne relève pas simplement d'un usage statistique ni d'une image convenue. La référence aux auteurs africains reste pourtant problématique à bien des égards :

- par la sollicitation d'auteurs parfois opposés au projet de la francophonie (Alain Mabanckou, notamment, qui vient de décliner avec virulence la proposition d'Emmanuel Macron dans une lettre ouverte précédant de quelques mois le discours d'Emmanuel Macron) ;
- par le recours à des auteurs qui ne cessent de dénoncer la vision passéiste d'une Afrique décolonisée toujours aux abois (notamment Ahmadou Kourouma) ;
- par l'absence de référence attendue à Léopold Sédar Senghor, à qui succède Abdou Diouf comme président du Sénégal de 1981 à 2000, mentionné pourtant dans le discours.

Le discours de Paris témoigne donc, à l'inverse de celui de Ouagadougou, d'une transition assez nette entre l'Afrique comme *lieu de discours* à un *lieu dans le discours*, bouleversant ainsi dans une certaine mesure l'image d'une certaine Afrique comme *lieu de discours*. La mention des auteurs subsahariens dans le discours d'Emmanuel Macron autorise tout autant qu'elle contribue à constituer un nouveau paysage de la francophonie. Ainsi se posent trois grandes questions qui émergeront au fil de l'analyse qui visent à montrer comment la mention de l'Afrique s'articule à celle de la francophonie :

- que retenir de la francophonie macronienne ?
- peut-on brosser un portrait-type de l'auteur subsaharien francophone ?
- la connaissance de ces auteurs alimente-t-elle une autre vision de la francophonie que celle défendue par Emmanuel Macron ?

Nous verrons tout d'abord en quoi le discours d'Emmanuel Macron à Paris se détache d'une certaine image de la francophonie (dont l'accuse Mabanckou) qu'il souhaite désormais plurielle (reprenant en ce sens Glissant). Cette redéfinition de la francophonie s'appuie en outre sur un certain portrait des auteurs subsahariens dont il est nécessaire d'éclairer les contours. Enfin, on verra en quoi la mention de ces auteurs subsahariens construit une définition tout à fait ambiguë de la francophonie.

---

<sup>4</sup>Les chiffres sont disponibles sur la plateforme de l'O.I.F. : <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125>

## 2<sup>E</sup> PARTIE. QUE RETENIR DE LA FRANCOPHONIE MACRONIENNE ?

Le discours de Paris conduit à distinguer deux visions de la francophonie. La première s'entend comme une vision passéiste et colonialiste de l'héritage de la langue française (l'expression française comme un legs à l'Afrique), alors que la seconde montre une vision élargie de la francophonie (la réappropriation de la langue française par l'Afrique). En dépit des précautions formulées par Emmanuel Macron pour se détacher de cette francophonie expansionniste qu'il qualifie lui-même de « faux-semblants d'une relation souvent viciée avec les anciens pays coloniaux », la critique en particulier d'Alain Mabanckou à son sujet ne s'en fait pas moins acerbe (Mabanckou et Mbembe, 2018).

L'argumentaire d'Alain Mabanckou consiste dans l'énumération des contradictions dans lesquelles s'enferme Emmanuel Macron en matière de francophonie, qui relèvent de :

- l'inconséquence. La défense de la langue française est non seulement vaine mais absurde dans le contexte mondial de l'essor qu'elle connaît actuellement ;
- la mauvaise foi. S'il est vrai que la langue française procède d'un ensemble de variations interlinguistiques (au contact d'autres langues en présence) et intralinguistiques (traits géographiques et sociologiques qui la composent), on ne peut refuser d'admettre que la France soit un territoire francophone au même titre que les autres ;
- du mensonge. La Francophonie, entendue comme une institution, prolonge la politique coloniale de la France en Afrique en y cautionnant les dictatures et les exactions entre chefs d'État.

Ce qui est visé par Alain Mabanckou, c'est une certaine vision de la langue politique qui ne chercherait qu'à défendre l'hégémonie de la culture française hexagonale au détriment d'une nouvelle politique de la langue, soucieuse de reconnaître le français comme une langue-monde, réunissant les peuples au-delà de leur territoire et de leur histoire. On sera d'autant plus surpris de voir avec quel acharnement, Emmanuel Macron, tend à l'inverse à prendre ses distances avec cette critique acerbe pour proposer une vision glissantienne de la langue dans une francophonie redéfinie. En effet, Emmanuel Macron se réfère directement à Édouard Glissant, dont il reprend de façon claire et marquée les étapes de l'argumentaire défendu dans *l'Introduction à une poétique du Divers* (1996). Au prix de différences évidentes (l'un défend une conception politique et l'autre poétique), les deux partagent une même vision de la langue, dont ils prennent la défense dans un raisonnement qui procède du paradoxe. La langue, qu'elle soit simplement française pour Emmanuel Macron, ou plus largement poétique pour Glissant, naît du contact avec les autres langues du monde. Le début du discours de Paris est traversé par une métaphore glissantienne :

*Ce qu'on appelle francophonie aujourd'hui ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie de la France laquelle en serait le centre, c'est la langue française elle-même qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples où elle a fait souche dans sa variété étourdissante.*

En ce sens, Emmanuel Macron se veut l'héritier d'Édouard Glissant, avec qui il partage l'idée selon laquelle « il n'y aura plus de culture dans toutes les cultures, plus de civilisation qui puisse être métropole des autres » (1956 : 11). La rhétorique macronienne si elle est fécondée par la conception glissantienne de la langue, n'en reste pas moins profondément différente. C'est ainsi que dans le discours de Paris, Emmanuel Macron reprend le point de vue selon lequel une hiérarchie s'établit entre les langues selon le canal de diffusion qu'elles emploient (l'écrit ou l'oral) et les pressions économiques et politiques qu'elles subissent. Contrairement à ce que laisse entendre la thèse d'Édouard Glissant qui soutient que l'aliénation de l'individu envers la langue colonisatrice se dépasse par le développement du créole (dont la pratique irrigue celle du français), Emmanuel Macron soutient que l'appropriation et la diffusion du français restent une fin en soi. Avec Édouard Glissant, il existe une continuité entre les deux langues, le créole et le français, qui consiste à utiliser au mieux les ressources inscrites dans l'une et dans l'autre : « [...] car la langue créole qui m'est naturelle vient à tout moment irriguer ma pratique écrite du français, et mon langage provient de cette symbiose » (1997 : 554). Le langage poétique exploite de façon dynamique (par la création lexicale et syntaxique permanente dont il fait preuve) les possibilités inscrites dans la langue. Or, la langue poétique d'Édouard Glissant se veut par essence multilingue, et ce pour deux raisons. D'une part le travail sur la langue française met à distance ses usages, ses constructions syntaxiques et les relations lexicales attendues entre les mots, en renforçant son caractère étrange. D'autre part, la mobilisation du créole est l'occasion de célébrer la rencontre d'imaginaires langagiers et culturels différents au sein d'un même espace poétique. Pour autant, la rhétorique macronienne diffère de celle d'Édouard Glissant. Si elle emprunte un certain nombre de traits (dont la métaphore attendue de l'archipel), elle impose l'image d'une langue française commune prise dans sa globalité et composante de l'histoire de ses locuteurs. Dans la mesure où Emmanuel Macron s'emploie tout au long de son allocution à défendre le portrait d'une langue française vecteur d'union entre les peuples, on s'attend à ce que cela se traduise par une communauté de valeurs partagées par l'ensemble des auteurs convoqués dans le discours. Pour autant qu'un grand nombre d'auteurs africains de culture, d'histoire et de rapport à la langue française assez différente soit sollicité, s'agit-il pour Emmanuel Macron de brosser le portrait d'un auteur subsaharien-type ? Les différentes figures africaines sollicitées dans le discours sont-elles la variation d'une seule et même figure archétypale ?

### **3<sup>E</sup> PARTIE. LE PORTRAIT DES AUTEURS SUBSAHARIENS OU LA FRANCOPHONIE EN ACTION**

On se demande notamment si les convergences entre les auteurs cités sont suffisamment importantes pour en broser le portrait-type, ou si l'hétérogénéité des identités invite davantage à proposer plusieurs figures d'auteurs. Avant d'entrer plus en détail dans l'étude, on soulignera qu'une fois de plus la mention des auteurs mérite d'être mise en regard avec la répartition des locuteurs francophones dans le pays dont ils sont originaires. Le premier auteur cité, Gaël Faye, est associé aux deux territoires où l'on parle le moins français en Afrique (8% de locuteurs francophones au Burundi et 6% au Rwanda), avant d'évoquer des auteurs, issus de territoires dans lequel le français est beaucoup plus parlé (le Sénégal à travers Abdou Diouf, et ses 26% de locuteurs francophones). Enfin, on notera la mention d'Alain Mabanckou originaire de la République du Congo, qui compte le plus grand nombre de locuteurs francophones en Afrique (59%)<sup>5</sup>. Pour établir des convergences un peu plus en profondeur et surtout en lien avec le parcours de chacun des auteurs, on s'est appuyé sur un ensemble de paramètres susceptibles d'éclairer le lien de chacun des auteurs avec la langue française. L'ensemble de ces indicateurs est directement tiré du discours. On a retenu les critères suivants :

- le lien établi avec la langue française (parcours de formation et parcours professionnel) ;
- la prise de position par rapport à la Francophonie, entendue comme une institution ;
- la participation au rayonnement de la langue française.

Le premier critère ressortit au lien établi avec la langue. On note d'emblée que le rapport à la langue française s'articule pour la moitié des auteurs (tous issus de territoires partiellement francophones) à un parcours politique (Abdou Diouf d'abord premier ministre deviendra président de la République du Sénégal en 1981, Ahamadou Kourouma sera enrôlé de force dans le corps expéditionnaire français en Indochine après 1945 et Alain Mabanckou s'éloignera du Congo-Brazzaville en 1989 et vivra ce départ comme un exil).

Le rapport à la Francophonie est particulièrement marqué pour trois d'entre eux. Abdou Diouf sera nommé secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie de 2003 à 2014, succédant ainsi à Boutros-Boutros Ghali (1998-2002). Hampâté Bâ sera membre du Conseil exécutif de l'Unesco de 1962 à 1970. En 1942, il est affecté à l'Institut français d'Afrique noire. Enfin Alain Mabanckou refusera dans une lettre ouverte adressée au président Emmanuel Macron datée du 15 janvier 2018,

---

<sup>5</sup> Ces données sont disponibles sur le site de l'O.I.F. ([http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/02/Edition-2019-La-langue-francaise-dans-le-monde\\_VF-2020-.pdf](http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/02/Edition-2019-La-langue-francaise-dans-le-monde_VF-2020-.pdf))

de participer à « la continuation de la politique étrangère de la France dans ses anciennes colonies ».

Tous les auteurs participent enfin, de près ou de loin, au rayonnement de la langue française. Ils cumulent tous les récompenses artistiques et littéraires : Prix Charles-Cros des lycéens (2012-2014) de la Nouvelle Chanson francophone pour Gaël Faye ; Prix du Livre Inter en 1999 pour Ahmadou Kourouma, Grand Prix littéraire d'Afrique noire pour Hampâté Bâ en 1974, Prix Édouard Glissant en 2008 pour Nimrod, Prix des Hémisphères Chantal Lopicque en 2003 pour Fatou Diome, Prix Ahmadou Kourouma en 2015 pour Mohammed Mbougar-Sarr. Les prix littéraires relèvent d'une triple dimension : française (Prix Inter notamment), africaine (Grand Prix littéraire d'Afrique noire) et internationale (Prix Édouard Glissant). Emmanuel Macron a soin de présenter un ensemble d'auteurs dont la reconnaissance se fait à ces trois niveaux. Curieusement, le développement le plus long dans le discours est consacré à Fatou Diome qui ne reçoit qu'un prix littéraire, moins prestigieux que ceux de ses pairs. Faut-il y voir un écho au long développement d'Emmanuel Macron consacré aux femmes et à leur éducation dans le précédent discours de Ougadougou ? L'éloge du président aurait-il vocation à pallier le manque de reconnaissance littéraire ? Enfin, et il s'agit là peut-être d'une forme de reconnaissance différente, Nimrod est le seul auteur à être mentionné explicitement dans les conseils de lecture à destination du collègue (cycle 4) sur la plateforme de l'Éducation nationale (eduscol) à travers son ouvrage *Non à l'intolérance*. Le livre comporte six nouvelles de six écrivains, qui élèvent leurs voix contre le rejet de l'autre<sup>6</sup>.

Ainsi le discours d'Emmanuel Macron rend-il caduque l'hypothèse d'un portrait clair et délimité de l'auteur subsaharien francophone. Pour autant, il reste envisageable de considérer que certaines convergences entre les auteurs, en matière de parcours personnel et professionnel lié à la France et de renommée internationale, favorisent l'établissement de liens forts entre les auteurs et participent à l'établissement d'une vision plurielle de la francophonie. Il n'en demeure pas moins que la mention des auteurs subsahariens, aussi hétérogène soit-elle, construit le discours d'Emmanuel Macron. Dans le portrait très éclaté des auteurs subsahariens se lit en filigrane une conception de la francophonie que l'on souhaite interroger à présent.

---

<sup>6</sup> À noter le poids du contexte, car la résidence a commencé quelques jours après les attentats de *Charlie Hebdo* et d'Hyper Cacher en novembre 2015.

## **4<sup>E</sup> PARTIE : LE PORTRAIT DES AUTEURS COMME UN ÉLÉMENT DU DISCOURS**

On se demande quelle place la mention des noms d'auteurs subsahariens occupe dans le discours pour comprendre ce que leur sollicitation apporte à l'interprétation du discours. Trois aspects particuliers retiennent notre attention : l'insertion des auteurs dans l'ensemble du discours, le choix du premier auteur retenu au début du discours, et l'ordre de présentation des auteurs lorsqu'ils sont cités ensemble.

La lecture du discours fait apparaître trois éléments majeurs quant à la sollicitation progressive des auteurs mentionnés :

- la reconnaissance d'un héritage douloureux de la langue française dans un continent spolié de son histoire et de sa culture. Dans ce début du discours, Emmanuel Macron évoque son refus de participer à cette francophonie colonisatrice. Il convoque Gaël Faye avec qui il partage un certain mépris pour les exactions menées conjointement par la France et l'Afrique ;

- le retour de cette violence en une force émancipatrice. Le discours se nourrit de la sollicitation d'auteurs que l'on mentionnera successivement. Il s'agit d'abord d'Abdou Diouf, dont Emmanuel Macron s'inspire pour rappeler que le français est aussi la langue des peuples « non-alignés » profondément divisés lors de la période coloniale. Sont aussi évoqués Ahmadou Kourouma, Hampâté Bâ et Nimrod pour faire état de l'importance de la lecture à l'école et de la nécessité de s'appuyer sur des auteurs francophones pour enseigner la lecture. Enfin, la présence de Fatou Diome est l'occasion de mentionner le rayonnement de la langue française dans les établissements à l'étranger, tout autant que d'évoquer paradoxalement toute la difficulté des étrangers à poursuivre leurs études en France ;

- les passerelles établies par la langue entre les cultures du monde. Emmanuel Macron sollicite d'abord Alain Mabanckou, aux côtés de qui, il fait l'éloge du pouvoir créatif de la langue française et se réjouit de l'émergence d'une littérature-monde en langue française. Sont enfin évoqués Mbougar-Sarr et Hampâté Bâ, alors qu'Emmanuel Macron défend l'ouverture du marché de l'édition aux littératures en français, qui permettra, entre autres, de construire des ponts entre les différents peuples de la Francophonie.

L'insertion des auteurs dans le discours se fait donc sur le mode dialectique : la langue comme un élément de rupture entre le colonisateur et le colonisé, la langue comme tremplin identitaire du colonisé, la langue comme support d'une redéfinition des rapports entre les territoires, dépassant désormais le clivage colon et colonisé.

La mention des auteurs s'inscrit donc pleinement dans l'argumentaire. C'est pour cette raison notamment que nous accorderons une place toute particulière à la mention de Gaël Faye dans le discours. Cette première mention se fait à une étape précise du discours, juste après l'exorde. Il se situe donc juste après le moment où

Emmanuel Macron s'est efforcé d'attirer l'attention de l'auditoire. La stratégie mise en œuvre dans ce discours est paradoxalement de dire ce que le discours ne veut pas faire, c'est-à-dire répéter le discours de Ougadougou. On notera à la fois les figures de négation et aussi les marques de réserve dans l'extrait :

*C'est avec beaucoup d'humilité que je viens aujourd'hui essayer dans ce lieu de vous parler de francophonie. Je dis avec beaucoup d'humilité parce que la dernière fois que j'en ai parlé c'était dans une université à Ouagadougou, peut-être certains qui étaient avec moi s'en souviendront. Et je n'ai eu absolument aucun succès, c'était dans un discours plus large sur l'Afrique où j'essayais d'embrasser nombre de considérations sur l'avenir de ce que la France peut y faire et les questions que nous avons à y soulever.*

Ce qui est repoussé c'est cette vision d'une France-Afrique au profit d'une nouvelle définition de la francophonie. Il faut désormais écouter la voix de la francophonie par ceux qui la portent et c'est dans cet état d'esprit qu'il introduit la figure de Gaël Faye. Pour autant la mention de l'auteur africain est-elle simplement une caution intellectuelle ou nous dit-elle quelque chose de cette francophonie ? Est-elle en d'autres termes un point d'origine de la francophonie ou véritablement un lieu de définition ? La première mention d'un auteur africain francophone nous donne aussi à voir la genèse de la production du discours. Un curieux parallèle se met tout de suite en place entre Gaël Faye et Emmanuel Macron :

*La réponse m'a sans doute été donnée tout à l'heure par Gaël FAYE qui nous disait que dans son Bujumbura natal quand on parlait de francophonie lui qui a montré à plusieurs reprises qu'il sait parler et écrire le français venait à l'esprit la photographie d'un président de la République française avec des présidents africains. Alors, croyez-moi, ça n'est pas de cette image dont je suis venu aujourd'hui vous parler et je voudrais plutôt chercher à m'en débarrasser » (nous soulignons).*

La comparaison emprunte ses mécanismes à la rhétorique. Elle s'établit à partir d'une perspective commune entre ce dont on parle (le thème) et ce à quoi l'on emprunte des traits (le phore) pour le définir. On peut ainsi considérer que le thème est Emmanuel Macron et Gaël Faye le phore. La comparaison tire sa légitimité d'un argument d'autorité. Gaël Faye est une figure légitime pour parler de l'Afrique, d'une part parce qu'il est originaire de Bujumbura, et d'autre part parce que sa production littéraire a été primée. Une fois l'autorité de la comparaison établie, on peut donc admettre que la photographie est à Gaël Faye ce que le discours de Ougadougou est à Macron c'est-à-dire une image dont on cherche à se débarrasser. Cette image s'inscrit alors dans un réseau d'images pour devenir un cliché. C'est ce qui explique alors cette remarque : « ce n'est pas de cette image (nous soulignons)

dont je suis venu aujourd'hui vous parler ». Tout l'enjeu du discours revient à éclairer la véritable définition de la francophonie. L'évocation d'un quartier de Bujumbura au Burundi, autorise celle de l'enfance. C'est-à-dire là où tout a commencé. Cette quête de l'origine identitaire en début du discours a une triple fonction : elle accentue le lien avec l'auteur (comme Gaël Faye, Emmanuel Macron évoque avec frustration le discours des origines à Ouagadougou), elle autorise l'évocation des luttes (la mention de Gaël Faye fuyant le Rwanda annonce l'évocation des pays d'Afrique meurtris par des conflits), et ouvre à l'universel (le thème de l'enfance parle à tous) en offrant une dimension universelle au discours même d'Emmanuel Macron. La mention de Gaël Faye annonce les enjeux du discours : la quête des origines, l'évocation d'une histoire douloureuse et la quête de l'universel.

La force rhétorique du discours d'Emmanuel Macron s'apprécie davantage encore dans le dernier point évoqué. Quelles passerelles la langue française est-elle en mesure d'établir entre les cultures du monde ? Une occurrence en particulier a retenu toute notre attention. Il s'agit de la longue mention (c'est la seule dans le discours) des auteurs :

*C'est ainsi que les élèves de France apprendront à goûter le sel de leur langue dont les écrits coruscants d'Ahmadou KOUROUMA, Driss CHRAÏBI, François CHENG, Milan KUNDERA, HAMPÂTE BÂ, Aimé CÉSAIRE, NIMROD et tant d'autres ici présents » (nous soulignons).*

Comment expliquer le choix de trois auteurs de nationalité différente, et dans un ordre qui n'est ni celui de l'alphabet, ni celui de la chronologie ? Qu'est-ce que les réponses à cette question pourraient apporter à l'interprétation du passage et à la compréhension de la notion même de francophonie telle qu'elle est établie par Emmanuel Macron ? On apportera tout d'abord deux éléments de réponse au choix des auteurs. D'une part, les liens entre les auteurs se tissent aussi d'une façon plus implicite. Ahmadou Kourouma, Hampâté Bâ et Nimrod croisent tous leur destin en Côte d'Ivoire. Le premier parce qu'il y est né (1927), le deuxième y meurt (1991), et le troisième y poursuit ses études (il obtient sa thèse en 1996). Or, la Côte d'Ivoire, au même titre que le Mali et le Tchad dont sont respectivement issus Hampâté Bâ et Nimrod, ont adhéré à la Francophonie dès 1970, en signant à Niamey le 20 mars la convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique. Nouvelle organisation intergouvernementale fondée autour du partage d'une langue commune (le français), elle a la charge de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux. En lisant entre les lignes, on s'aperçoit vite que les liens se tissent entre les auteurs au détour d'un détail biographique qui concourt nécessairement à resserrer l'espace de la Francophonie. D'autre part, la présence de Nimrod appelle aussi celle d'Ahmadou Kourouma, puisqu'il a reçu le prix littéraire éponyme, ainsi que le Prix Édouard

Glissant, dont la reprise de la formule de la littérature-monde est évoquée à l'occasion de la mention d'Alain Mabanckou et de la littérature-monde.

On observe donc un double mouvement dans le discours d'Emmanuel Macron : à la fois un resserrement vers les fondamentaux de la Francophonie (à travers la figure de la Côte d'Ivoire qui signe les accords de sa naissance) et un pont entre les cultures dans un monde riche de sa diversité (en faisant rayonner l'écriture d'Édouard Glissant, de Nimrod et d'Alain Mabanckou).

## **5<sup>E</sup> PARTIE. LES AUTEURS SUBSAHARIENS : ENTRE HÉRITAGE ET MODERNITÉ**

Le fait d'aborder la littérature dans le discours d'Emmanuel Macron ne fait pas de son allocution un texte littéraire, il n'en demeure pas moins que la sollicitation d'images et d'énoncés directement empruntés aux auteurs contamine le discours. Le recours à une caution intellectuelle (les auteurs cités et leurs visions du monde) traverse l'ensemble du discours, qui emprunte au champ littéraire une rhétorique particulière. À ce titre, la présence d'auteurs subsahariens n'est pas anodine. Les choix opérés (que cela soit par les noms retenus ou ceux qui ont été écartés) nous disent quelque chose de plus que le simple discours. C'est donc à travers cette mention des noms d'auteurs que l'on a cherché à comprendre plus en détail, un peu plus implicitement les enjeux du discours d'Emmanuel Macron. On a ainsi pu faire apparaître trois tendances :

- la francophonie revendiquée par Emmanuel Macron diffère autant de celle d'Alain Mabanckou (une francophonie colonisatrice) que de celle d'Édouard Glissant (une francophonie réellement ouverte à la pluralité du monde) ;
- il s'avère impossible de broser le portrait modèle d'un auteur africain francophone sinon sur le mode de l'éclatement et de l'hétérogénéité ;
- le discours d'Emmanuel Macron relève de tendances contradictoires. Il s'agit d'un mouvement à la fois centripète (par le recentrage de la Francophonie sur la langue française) et centrifuge (par l'ouverture de l'expression française à la diversité du monde).

Entre vision passéiste (rattachement à la France) et moderne (ouverture à la diversité du monde), le discours d'Emmanuel Macron peine à se positionner clairement. La sollicitation des auteurs subsahariens dans ce discours a pour effet de miner systématiquement tout point de référence traditionnel et attendu. Dans ce nouvel état du monde postcolonial, c'est moins entre l'Afrique subsaharienne et le président de la France que se construit le dialogue, qu'entre deux visions du monde, celle d'une ancienne métropole qui peine à détacher de son héritage colonial, et celles d'anciennes colonies délibérément tournées vers l'avenir. Nos derniers mots seront ceux d'Alain Mabanckou et d'Achille Mbembé (2018), pour qui la langue française n'est pas plus celle des Français que des Africains mais relève désormais du « patrimoine planétaire ».

## Bibliographie

- CANUT, Cécile, « De l'Afrique des langues à l'Afrique des discours », Cahiers d'études africaines, 2010, disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16547>, consulté le 31/05/2019.
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002.
- DANBLON, Emmanuelle, FERRY, Victor, NICOLAS, Loïc, SANS, Benoît, 2014 (dir.), Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques, Besançon, Presses universitaires de France-Comté.
- EISENHART, Christopher et JOHNSTONE, Barbara, L'Analyse du discours et les études rhétoriques, Argumentation et analyse du discours, 9, 2012, disponible sur <http://journals.openedition.org/aad/1415>, consulté le 23 septembre 2019.
- ERFURT, Jürgen, « Ce que francophonie veut dire », Cahiers internationaux de sociolinguistique, 13, 2018, disponible sur : <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=article&no=33691>, consulté le 23 septembre 2019.
- GLISSANT, Édouard, Soleil de la conscience, Paris, Seuil, 1956.
- GLISSANT, Édouard, Introduction à une poétique du Divers, Paris, Gallimard, 1996.
- JEANMART, Gaëlle, « L'Efficacité de l'exemple », *Dissensus*, 4, disponible sur <https://popups.uliege.be:443/2031-4981/index.php?id=1100>, consulté le 31/05/2019.
- KERBRAT-ORRECHIONI, Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1980.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, « Formules et lieux discursifs : propositions pour l'analyse du discours politique », Semen, 21, disponible sur : <http://journals.openedition.org/semen/1938>, consulté le 31/05/2019, 2006.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, « Un lieu discursif : 'Nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas', Étude d'une mise en discours de la morale », Mots. Les langages du politique, 92, 2010, disponible sur : <http://journals.openedition.org/mots/19571> consulté le 30 avril 2019.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, « L'ethos de rupture en politique : 'Un ouvrier, c'est là pour fermer sa gueule !', Philippe Poutou », Argumentation et Analyse du Discours, 23, 2019, disponible sur : <https://journals.openedition.org/aad/3773>, consulté le 30 avril 2019.

- MABANCKOU, Alain, Francophonie, langue française : lettre ouverte à Emmanuel Macron, 2018, disponible sur : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180115.OBS0631/francophonie-langue-francaise-lettre-ouverte-a-emmanuel-macron.html>, consulté le 31/05/2019.
- MABANCKOU, Alain, et MBEMBÉ Achille, Le français, notre bien commun ?, 2018, disponible sur : <https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20180211.OBS2020/le-francais-notre-bien-commun-par-alain-mabanckou-et-achille-mbembe.html>, consulté le 31/05/2019.
- MACRON, Emmanuel, Discours du président de la République à Ouagadougou, 2017, disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>, consulté le 31/05/2019.
- MACRON, Emmanuel, Discours du président de la République à l'Institut de France pour la stratégie sur la langue française, 2018, disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>, consulté le 31/05/2019.
- MAINGUENEAU, Dominique, « Chapitre 13. Polyphonie et responsabilité énonciative », Analyser les textes de communication, Paris, Armand Colin, 2016, p. 145-159.
- MAURY-ROUAN, Claire, VION, Robert, et BERTRAND, Roxane, « Voix de discours et positions du sujet », *Cahiers de praxématique*, 49, 2007, disponible sur <http://journals.openedition.org/praxematique/939>, consulté le 08 septembre 2020.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1970/1976.
- PROVENZANO, François, « La Rhétorique pour les études francophones : enjeux de catégorisation et d'institutionnalisation », L. Verstraete-Hansen (dir.), *Écrire le monde en langue française*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2017.
- PROVENZANO, François, « Chapitre 5. Le discours de la presse magazine », C. Blandin (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 85-104.
- STELUȚA COCULESCU, Marianna, La Dimension démonstrative et illustrative de l'exemple rhétorique, [The Proceedings of the International Conference Globalization, Intercultural Dialogue and National Identity. Section: Language and Discourse, 1](http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/V12/pdf), disponible sur <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/V12/pdf>, consulté le 31/05/2019.